

**Marion Bechet**

*Université de Strasbourg, France*

**Fabrice Hirsch**

*Université de Montpellier, France*

**Fabrice Marsac**

*Université d'Opole, Pologne*

**Rudolph Sock**

*Université de Strasbourg, France*

*Université Pavol Jozef Šafárik de Košice, Slovaquie*

# **La primaire socialiste : un événement politique à l'origine d'un nouveau phonostyle ?**

## **Abstract**

The aim of this study is to observe the importance and specific nature of pauses in speech production, depending on the context. Samples of François Hollande's speech in two different TV debates are analysed: in the first one he debated with Martine Aubry during the second round of the Primary Socialist elections in France; in the second debate he faced Nicolas Sarkozy during the second round of the presidential elections. The present study is the combination of phonetic and linguistic discourse analyses of speech. The objective was to determine if the type of debate affects the politician's speech; would speaking strategies differ when the speaker is confronted with a member of his own party, compared with a situation where he is faces a member of a rival party? Indeed, significant differences have been found in François Hollande's speech, and also in his gestures and postures depending on the context. He speaks slowly and pauses are longer when he debates with Nicolas Sarkozy, presumably a strategy employed not only to appear calm and confident but also to be better understood by the audience watching the debate, that is potential voters during the presidential elections.

## **Keywords**

Pauses, speech, phonetics, linguistics, discourse analysis, debate, politics, gestures, postures.

Nous prenons pour objet d'étude le discours et la parole de François Hollande, dans deux circonstances similaires bien que non identiques : l'ultime débat des dernières Primaires citoyennes du Parti Socialiste, d'une part, face à Martine Aubry (France, 2011, 2<sup>nd</sup> tour) ; le débat des dernières Présidentielles, d'autre part, face à Nicolas Sarkozy (France, 2012, 2<sup>nd</sup> tour).

L'intérêt principal de cette étude est qu'elle aborde le traditionnel débat politique télévisé sous un angle novateur, alliant deux champs d'étude de la linguistique *a priori* autant distants que différents : l'analyse de discours et la phonétique. La

question qui sous-tend notre travail, en effet, est de savoir quelles sont, dans le cadre de débats politiques télévisés, les éventuelles propriétés et/ou spécificités linguistiques (concernant le discours) et phonétiques (concernant la parole) d'un débat opposant deux membres d'un même parti, par rapport à une confrontation entre membres de partis différents.

Ainsi, l'objectif que nous poursuivons ici est double : globalement, d'abord, nous tâcherons d'esquisser, pour les interpréter, les reliefs des évolutions scénique et discursive de François Hollande d'une rencontre à l'autre ; plus spécifiquement et plus longuement, ensuite, car c'est sur ce point que nous voulions mettre l'accent dans cette première étude, il s'agira de montrer que et comment les outils de la phonétique expérimentale peuvent venir compléter idéalement le type d'analyse précédent, en l'occurrence à partir d'une analyse acoustique de séquences de parole de François Hollande *via* le logiciel Praat<sup>1</sup>.

Nous procéderons à cet effet en trois temps : d'abord, pour le versant analyse de discours, nous présenterons en les interprétant les résultats de notre analyse des interventions de François Hollande au croisement des approches visuelle, communicationnelle<sup>2</sup> et langagière ; ensuite, pour le versant phonétique, nous tâcherons de définir les différents types de pauses effectuées par François Hollande en fonction de leur position et de leur durée, laquelle durée sera quantifiée à l'aide de mesures acoustiques du signal sonore.

## 1. Mise en scène, stratégie de communication et niveau de langue

En guise de préambule à cette étude, la première lecture que nous proposons des interventions précitées de François Hollande repose sur une approche panachée, que nous décomposerons en trois questions complémentaires : scéniquement parlant, d'abord, comment François Hollande évolue-t-il sur les plateaux-télé : quelle posture arbore-t-il, quelles sont ses mimiques (gestes ou expressions), ... ? ; en termes de contenu et de stratégie de discours, ensuite, comment planifie-t-il, coordonne-t-il et formate-t-il ses prises de parole : que dit-il, quand, pourquoi, comment, dans quel(s) but(s), ... ? ; du point de la langue, enfin, comment s'exprime-

<sup>1</sup> Programmé par Paul Boersma et David Weenink (*Institute of Phonetic Sciences*, Université d'Amsterdam), Praat est un logiciel scientifique de phonétique, écrit en C++, d'abord conçu pour la manipulation, le traitement et la synthèse de sons vocaux, mais permettant, plus largement, l'analyse de toute donnée sonore.

<sup>2</sup> Nous prenons désormais l'adjectif *communicationnel(le)* dans le sens de 'qui concerne la communication' (*Larousse*, 2013) et le substantif *communication* dans celui de 'action de communiquer avec quelqu'un, d'être en rapport avec autrui, en général par le langage ; échange verbal entre un locuteur et un interlocuteur dont il sollicite une réponse' (*Larousse*, 2013).

t-il : de quel(s) registre(s) fait-il usage, emploie-t-il un vocabulaire usuel ou plutôt hermétique, commet-il beaucoup de fautes — et de quels types, ... ?

Mais avant que de livrer et d'analyser nos premiers résultats, présentons brièvement, en les rassemblant, notre corpus, les conditions de déroulement des débats étudiés, le protocole suivi pour le prélèvement des items et le cadre dans lequel nous inscrivons la première section de l'étude.

### 1.1. Corpus d'étude, déroulement des débats, protocole expérimental et cadre théorique

Au stade actuel de l'étude, notre corpus contient quatre documents :

- deux supports audiovisuels (vidéos encodées .mp4 pour l'image et .wav pour le son), l'une (1'45'') montrant le débat ayant opposé François Hollande et Martine Aubry pendant les dernières Primaires citoyennes du Parti Socialiste (désormais [F.H.-M.A.]), et l'autre (2'50'') celui de François Hollande et Nicolas Sarkozy lors des dernières Présidentielles (désormais [F.H.-N.S.]);
- deux comptes-rendus professionnels (tapuscrits au format .pdf) reproduisant l'intégralité des propos des trois débatteurs précités et de leurs médiateurs, respectivement intitulés « Primaire PS : l'intégrale du débat entre Martine Aubry et François Hollande »<sup>3</sup> et « Le compte rendu intégral du débat Sarkozy—Hollande »<sup>4</sup>.

S'il s'agit des conditions dans lesquelles les débats en question se sont déroulés, celles-ci étant naturellement susceptibles d'avoir quelque effet — pour le moins — sur les prestations des participants, nous retiendrons notamment : du côté des similitudes, d'abord, que les deux débats sont réalisés en direct (plateau) et en prime time, et opposent deux disputeurs ; quant aux différences, ensuite :

- que selon le débat, d'une part, les modérateurs ne sont ni autant ni les mêmes<sup>5</sup>, et ne posent pas le même nombre de questions<sup>6</sup>, et que, d'autre part, les débatteurs ne sont pas installés de la même manière l'un par rapport à l'autre<sup>7</sup> ;
- que les deux débats, enfin, ne sont pas donnés à suivre aux téléspectateurs selon le même mode opératoire<sup>8</sup>.

Pour ce qui est du prélèvement des items, maintenant, le protocole retenu prévoyait entre autres :

<sup>3</sup> Le Monde.fr | 13.10.2011 à 07h47. Mis à jour le 16.10.2011 à 11h50.

<sup>4</sup> Le Monde.fr | 02.05.2012 à 22h52. Mis à jour le 03.05.2012 à 16h27.

<sup>5</sup> [F.H.-M.A.] : David Pujadas, France 2 (chaîne publique) // [F.H.-N.S.] : David Pujadas, ainsi que Laurence Ferrari, TF1 (chaîne privée).

<sup>6</sup> [F.H.-M.A.] : 25 questions adressées à F.H. et/ou M.A. // [F.H.-N.S.] : 3 questions adressées à F.H. et/ou N.S.

<sup>7</sup> [F.H.-M.A.] : candidats assis de trois quarts // [F.H.-N.S.] : candidats assis face à face.

<sup>8</sup> [F.H.-M.A.] : présence d'un public sur le plateau (visible à la caméra, mais inaudible) // [F.H.-N.S.] : pas de public visible ni audible à la caméra (ce qui ne constitue pas pour autant un gage que le débat se soit effectivement déroulé sans public).

- a) un premier visionnage intégral des vidéos, pour nous permettre, d'une part, de nous familiariser avec le locuteur François Hollande et, d'autre part, d'effectuer un premier repérage, même approximatif, des éventuels segments de parole susceptibles de poser problème lors du pointage effectif ultérieur des occurrences ;
- b) que toute recherche d'un nouveau (sous-)type d'items donnerait lieu à un nouveau visionnage intégral des débats — exclusivement effectué à cet effet ;
- c) que les occurrences repérées lors des visionnages seraient systématiquement contrôlées sur les verbatims témoins avant d'être prélevées — étant convenu, cependant, qu'en cas de non-correspondance, les supports audiovisuels emporteraient la décision ;
- d) que les items non exploitables seraient dûment indiqués sur les codes temporels des vidéos mais ne seraient pas pris en compte dans les statistiques déterminantes de l'étude.

Si le cadre général dans lequel nous inscrivons la première section de l'étude, enfin, est celui de l'analyse de discours, la lecture hétérogène à laquelle nous nous livrons du discours de François Hollande (en mélangeant trois approches sensiblement différentes — visuelle, communicationnelle et langagière, mais que nous voulons complémentaires) s'inspire plus précisément, quant à elle, des propositions formulées par Gilles Gauthier en 1994—1995 pour l'analyse du contenu des débats politiques télévisés.

## 1.2. Premières données, premières impressions

Notre objectif principal étant ici, rappelons-le, de montrer que et comment la phonétique expérimentale, à travers ses outils d'analyse acoustique de la parole, peut être sollicitée comme science témoin en vue de venir confirmer (ou infirmer) des résultats obtenus dans le cadre d'une analyse de discours antérieure, nous ne présenterons dans cette sous-section, à titre indicatif, qu'une partie des données issues des prélèvements respectifs des introductions des débats — lesquels constituent un premier corpus de 31'30" de temps de parole cumulé, 16'40" pour [F.H.-M.A.] et 14'50" pour [F.H.-N.S.].

Parmi les questions que nous nous sommes posées dans le cadre de l'approche visuelle des débats, d'abord, figuraient notamment les trois suivantes : comment François Hollande (désormais F.H.) est-il habillé, comment se tient-il sur sa chaise et combien de fois cherche-t-il la caméra des yeux ? Il est ainsi apparu que :

- a) si le candidat porte un costume clair avec un nœud de cravate en V<sup>9</sup> et garde sa veste ouverte face à Martine Aubry (désormais M.A.), il en arbore au contraire un sombre avec un nœud de cravate en W<sup>10</sup> et maintient sa veste boutonnée devant Nicolas Sarkozy (désormais N.S.) ;

<sup>9</sup> Nœud à base fine, assez instable.

<sup>10</sup> Nœud à base large, plutôt stable.

- b) contre N.S., l'intéressé se campe posément dans le fond de sa chaise pour tout le débat, alors qu'il se tient le plus souvent assis sur le bout de celle-ci et s'agit quelque peu face à M.A. ;
- c) F.H. porte 53 fois son regard en direction de la caméra avec M.A., tandis qu'il ne le fait que 6 fois face à N.S. (-88,5%). En somme, nous retiendrons que même si on le sent globalement à l'aise dans les deux débats, François Hollande apparaît plutôt expressif et démonstratif face à Martine Aubry, avec une attention dispersée, et plutôt sobre et retenu face à Nicolas Sarkozy, avec une attention focalisée sur son interlocuteur : autrement dit, que le candidat semble adopter une posture plus naturelle contre Martine Aubry et plus protocolaire contre Nicolas Sarkozy.

Pour ce qui est des questions traitées dans le cadre de l'approche communicationnelle, ensuite, en voici quelques exemples : combien de fois F.H. dit-il «je» et «tu / vous», combien de fois oppose-t-il un «non» franc et massif à son interlocuteur, combien de questions totales lui sont-elles adressées — et comment y répond-il, combien de fois coupe-t-il la parole à son interlocuteur ou encore quels temps (grammaticaux) privilégie-t-il dans ses interventions ? Nous avons ainsi pu constater : que le candidat employait respectivement 47 fois «je» face à M.A. contre 45 face à N.S. (-4,2%), 1 fois «tu» contre 31 «vous» (+3000%) et 9 fois «non» contre 1 (-88,9%) ; par ailleurs, qu'aux 16 questions totales lui étant posées face à M.A., l'intéressé fournissait 4 réponses normées (notamment par oui ou par non), contre 0 / 4 face à N.S. ; en outre, que si F.H. coupait 14 fois la parole face à M.A., il ne le faisait que 4 fois face à N.S. (-71,5%) ; enfin, que le candidat employait 38 formes verbales au passé, 97 au présent et 31 au futur devant M.A., contre respectivement 52, 92 et 26 face à N.S. (soit +37% de passés, -5% de présents et -16% de futurs). Nous retiendrons, au final, que : d'une part, François Hollande ne cherche pas plus à se mettre en avant dans un cas que dans l'autre, et il manœuvre autant ici que là pour ne pas s'inscrire dans un cadre de discours contraint ; d'autre part, s'il s'adresse beaucoup plus souvent directement à Nicolas Sarkozy, il exprime son désaccord sur le moment et clairement face à Martine Aubry (mais le reporte et l'enrobe face à Nicolas Sarkozy) et utilise bien plus les temps du passé et bien moins les temps du futur face à Nicolas Sarkozy. En d'autres termes, le candidat semble rechercher un débat contradictoire vivant, enlevé face à Martine Aubry, pas face à Nicolas Sarkozy.

Dans le cadre de l'approche langagière, enfin, nous avons notamment envisagé les questions suivantes : quels registres lexical et syntaxique F.H. utilise-t-il, combien de maladresses son discours comporte-t-il et comment prononce-t-il ? Il a ainsi pu être constaté : que le candidat n'employait aucun mot ou expression de registre élevé et commettait 20 anacoluthes face à M.A., contre respectivement 7 et 6 (-70%) face N.S. ; qu'il se laissait du reste aller à 11 faux pas discursifs face M.A., alors qu'il ne s'en autorisait aucun face à N.S. ; enfin, que s'il faisait souvent usage d'une parole contractée contre M.A., il tenait une parole articulée (parfois sur-

articulée) contre N.S. Il apparaît ainsi, pêle-mêle, que François Hollande commet beaucoup plus de ruptures syntaxiques face à Martine Aubry et utilise un registre lexical nettement plus élevé face à Nicolas Sarkozy, qu'il se laisse piéger par le bâton des techniques de la communication face à Martine Aubry mais les gère parfaitement bien face à Nicolas Sarkozy et qu'il parle de manière assez peu distincte face à Martine Aubry mais très distincte face à Nicolas Sarkozy : en somme, que l'intéressé accorde beaucoup plus de soin à son discours et à sa parole face à ce dernier.

## 2. Approche phonétique

Pour la communication orale, deux types d'événements majeurs peuvent être distingués dans une chaîne de parole : les suites de sons prononcés et les pauses. Les phases de silence sont ainsi considérées comme des événements émergeant au sein de la production des sons, et permettant de donner du sens à ces productions. Ainsi, nous proposons de voir dans cette partie comment ces silences, qui sont nécessaires et à la base de la constitution d'un message linguistique sensé, parviennent à ajouter du sens ou à transformer celui du message en fonction de son emploi.

Outre les deux précédents, d'autres types d'événements peuvent être relevés à l'intérieur même des suites de phonèmes ou des pauses. Il convient ici de les évoquer, dans la mesure où chacun d'entre eux détient une part importante de charge sémantique.

En effet, l'augmentation ou la diminution de la durée des groupes rythmiques, ou du nombre de syllabes dans ces derniers, peut influer sur la perception du message. De la même façon, l'intonation montante ou descendante du locuteur, comme l'intensité élevée ou faible de sa voix, s'il est congruent, offrira des indications à son interlocuteur quant au contenu de son message linguistique. Les accélérations ou décélérations du débit de parole peuvent témoigner de l'état d'esprit du locuteur dans la même mesure que d'autres indicateurs, comme les marques de disfluence, qui peuvent laisser transparaître des hésitations de sa part.

Les pauses, quant à elles, qui ponctuent le message, sont témoins tant des besoins physiques du locuteur pour la production orale que de ses stratégies oratoires. Ainsi, les pauses pleines n'auront pas le même apport de sens que les vides, et la modification de leur durée et/ou de leur nombre entraînera une modification du sens.

Il est bien connu que la parole est différente en fonction des situations d'énonciation. En effet, les situations de communication influencent la manière de s'exprimer de chaque locuteur, qui s'adaptera au contexte d'énonciation. Ainsi, une même personne aura une production de la parole différente selon qu'elle communiquera au téléphone, à la radio ou à la télévision, ou encore qu'elle s'adressera à des pro-

ches ou à des supérieurs lors d'un entretien professionnel. En effet, outre le message linguistique brut, la voix est porteuse de nombreux indices trahissant la nature du locuteur et ses sentiments face à une situation de communication donnée.

L'étude des discours de François Mitterrand dans l'opposition et au pouvoir (Duez, 1999 ; 2003) a mis au jour l'effet éventuel de la situation au pouvoir sur les variables temporelles de la production de la parole. Ainsi, il est apparu que lorsque François Mitterrand était opposant au pouvoir, il recourait à une accumulation d'arguments se caractérisant par une vitesse d'élocution rapide et à des pauses brèves, dans le but de remplir au maximum le temps qui lui était imparti. À l'inverse, quand il était Président de la République, il présentait une vitesse d'élocution plus lente et des pauses fréquentes et longues, qui lui permettaient de garder un équilibre entre le dit et le non-dit.

Dans une autre étude, Danielle Duez (1999 ; 2003) a comparé la parole de Jacques Chirac à celle de Lionel Jospin lors d'un débat sur « la fracture sociale ». Pour Jacques Chirac, elle a relevé une baisse de la vitesse d'élocution et des pauses longues.

Exemple : « vraiment je dois /367 ms/ être celui qui a parlé avec le plus de français depuis le plus d'années /2209 ms/ partout /859 ms/ de toutes catégories /2278 ms/ ... »

Dans le discours de Lionel Jospin, à l'inverse, elle a constaté une vitesse d'élocution rapide, des pauses brèves et de longues suites sonores.

Exemple : « Argument habile mais peu convaincant, parce que comme nous parlons des problèmes institutionnels et des problèmes politiques je parle des problèmes institutionnels et des problèmes politiques ».

Ainsi, l'objectif de la présente étude est de vérifier si les observations de Duez (1999) sont toujours d'actualité, en étudiant la parole de François Hollande durant le débat des Présidentielles de 2012 (face à Nicolas Sarkozy). Aussi, la question s'est posée de savoir si un débat opposant des membres d'un même parti pouvait modifier ou non la parole politique observée lors d'un débat « classique », opposant des membres de partis différents. Pour y répondre, nous avons comparé la production de la parole de François Hollande lors du débat ci-avant avec sa production lors du débat de la « Primaire citoyenne socialiste » de 2011 (face à Martine Aubry).

Les hypothèses sur lesquelles nous nous sommes appuyés dans ce travail sont les suivantes : puisqu'il venait de remporter les primaires de son parti et bénéficiait de fait d'une meilleure assise et de plus de crédibilité face au public, nous pensions que la vitesse d'articulation de François Hollande serait plus rapide dans le débat présidentiel, où nous nous attendions aussi à des pauses moins longues, moins nombreuses, et donc à des séquences sonores plus longues.

Pour cette étude, un relevé des séquences sonores et des pauses a été effectué, suite à la transcription complète des paroles de François Hollande. Le signal sonore a ensuite été étiqueté avec le logiciel Praat. Divers paramètres ont été mesurés,

comme la durée des pauses et des séquences sonores. À partir de ces mesures, le nombre de syllabes par séquence sonore a été comptabilisé et a permis de calculer la vitesse d'articulation (correspondant au nombre de syllabes par seconde). Les pauses ont été localisées, afin de calculer la part de pourcentage de pauses provoquant une rupture dans un groupe de sens par rapport au pourcentage de pauses impliquant une rupture à l'extérieur d'un groupe de sens. Aussi les pauses ont-elles été définies en fonction de leur rôle (Ferré, 2003) : de démarcation, de focalisation ou d'hésitation.

Les pauses démarcatives établissent des frontières entre les différents groupes intono-syntaxiques. Une pause démarcative « décalée vers la droite » peut apparaître à l'intérieur d'un groupe de sens notamment si le locuteur a peur d'être interrompu par son interlocuteur.

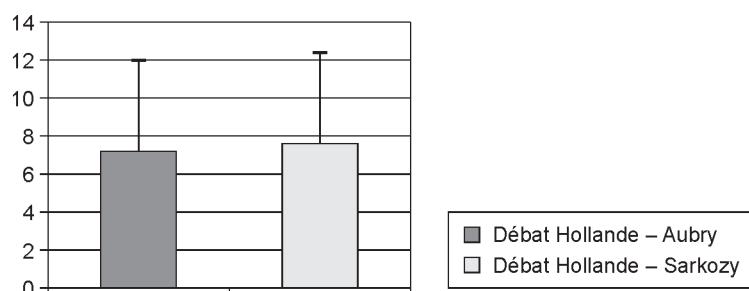
Les pauses de focalisation sont utilisées par le locuteur pour donner du relief à l'élément de discours placé juste après. Ce type de pause est généralement précédé par une suite sonore prononcée dans un débit rapide et suivie d'une autre suite sonore prononcée à une vitesse d'élocution plus lente.

Les pauses d'hésitation sont souvent accompagnées d'autres marques d'hésitation, comme « euh », par exemple, d'un débit plus lent avant la pause et plus rapide après celle-ci. Au niveau interactionnel, ces silences sont un moyen pour le locuteur de gagner du temps et de trouver ses mots.

Des tests statistiques Anova One Way ont été menés afin de vérifier la significativité des différents résultats.

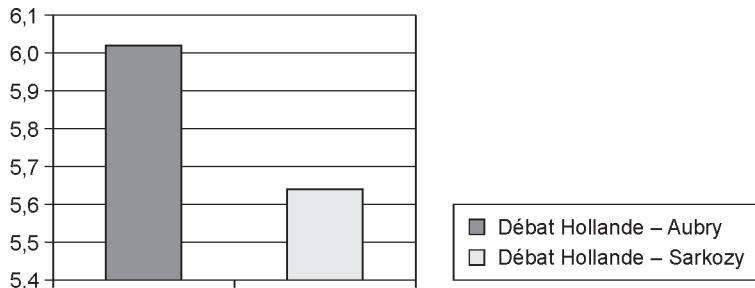
### 3. Résultats

Les résultats relatifs au nombre de syllabes par séquence sonore ne sont pas significatifs ( $p = ns$ ). En effet, on peut compter respectivement 7,3 (contre Martine Aubry) et 7,8 (contre Nicolas Sarkozy) syllabes par séquence sonore dans la parole de François Hollande :



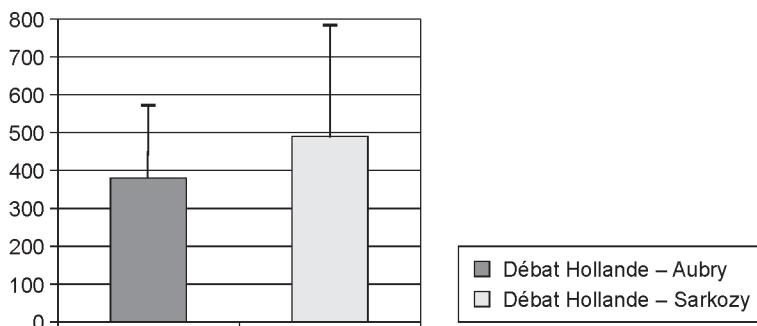
Graphique 1. Nombre de syllabes / séquence sonore dans la parole de François Hollande

En revanche, comme le montre le graphique 2, la différence est significative au niveau de la vitesse d'articulation (calculée à partir du nombre de syllabes par seconde) ( $p < 0.05$ ). En effet, François Hollande parle avec une vitesse d'articulation plus rapide lorsqu'il se trouve face à Martine Aubry. Ainsi, alors qu'il est plus posé face à Nicolas Sarkozy, en augmentant la durée des pauses et en articulant davantage, il tente d'apporter un maximum d'informations face à Martine Aubry.



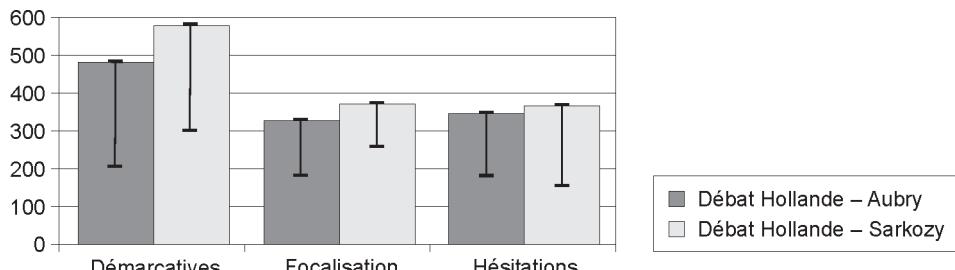
Graphique 2. Vitesse d'articulation de la parole de François Hollande

Concernant la durée des pauses vides, lesquelles sont délimitées à partir du moment où la pause est = ou  $>$  à 200 ms (Candéa, 2000), il apparaît que celles-ci sont plus longues face à Nicolas Sarkozy. Cela renforce le comportement posé de François Hollande face à cet adversaire d'un parti politique différent (graphique 3).



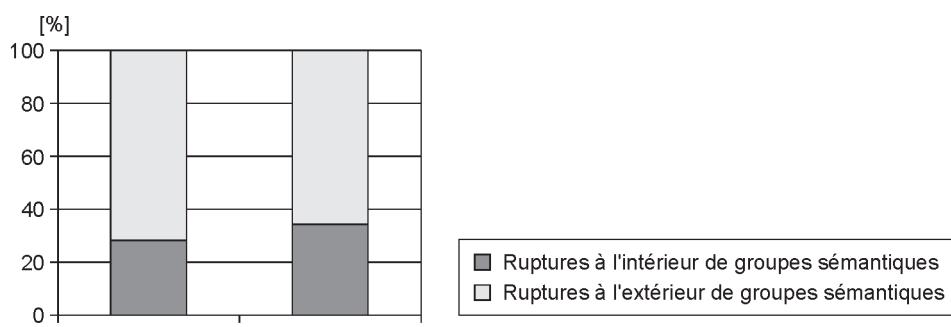
Graphique 3. Durée des pauses vides

D'un point de vue temporel, les pauses démarcatives sont statistiquement plus importantes ( $p < 0,000$ ) que celles de focalisation et d'hésitation (cf. graphique 4). Les durées des pauses d'hésitation et de focalisation sont comparables, mais celle des pauses d'hésitation est plus variable que celle des pauses de focalisation. Aussi, notons que les 3 types de pauses sont plus longues lorsque François Hollande est face à Nicolas Sarkozy.



**Graphique 4.** Durées moyennes des pauses démarcatives, de focalisation et d'hésitation chez François Hollande respectivement face à Martine Aubry et à Nicolas Sarkozy

Pourtant, l'observation de la distribution de ces pauses nous permet de constater que François Hollande prend moins le risque de se faire couper la parole par Nicolas Sarkozy que par Martine Aubry. En effet, les pauses sont le plus souvent situées à l'intérieur de groupes de sens lorsqu'il est confronté à Nicolas Sarkozy (graphique 5).



**Graphique 5.** Distribution des pauses (1 — le débat Hollande—Aubry ; 2 — le débat Hollande—Sarkozy)

Pour conclure, cette étude aura permis de mettre en évidence des différences tant dans la mise en scène, la stratégie de communication et le niveau de langue que dans la parole de François Hollande lors des débats télévisés des dernières Primaires citoyennes du Parti Socialiste (France, 2011) et des dernières Présidentielles (France, 2012) respectivement.

Pour ce qui est de la parole de François Hollande, nous avons en effet montré que sa vitesse d'articulation était plus lente et que la durée de ses pauses était significativement plus importante face à Nicolas Sarkozy ; ainsi, parallèlement au placement de pauses vides plus longues dans son discours, l'intéressé parle plus lentement face à Nicolas Sarkozy, ce qui lui permet d'appuyer certaines idées (par des pauses de focalisation ou des pauses démarcatives décalées) et d'argumenter posément, de façon à être intelligible par le plus grand nombre de téléspectateurs.

François Hollande se comporte alors davantage comme François Mitterrand au pouvoir.

Lors de débats de ce type, il est indispensable pour le locuteur de trouver le meilleur équilibre dans la réalisation de ses pauses : si celles-ci, en effet, lui permettent de structurer sa parole pour pouvoir être mieux compris et plus convaincant, elles peuvent aussi, cependant, permettre au contradicteur de prendre la parole au vol. Il est donc essentiel pour le locuteur de mettre en place une stratégie qui lui permette d'être le plus intelligible possible pour tous, mais tout en veillant à ne pas laisser la possibilité à son interlocuteur de venir s'insérer dans sa séquence de parole.

Ainsi, si la durée moyenne des pauses vides de François Hollande est significativement plus importante quand il débat contre Nicolas Sarkozy, elles sont toutefois plus souvent intra-syntagmatiques, ce qui lui évite de perdre (de se laisser prendre) son tour de parole (Sandré, 2009). Il faut noter cependant une part de variation ou d'invariance dans l'utilisation des différentes pauses. En effet, certaines pauses sont obligatoires, comme les démarcatives (respiration, coupure de groupes de sens), tandis que d'autres peuvent varier (focalisation, démarcatives décalées) ou apparaître de façon répétée (pauses d'hésitation : toujours le même modèle). Ainsi l'utilisation des diverses pauses varie-t-elle en fonction de la nature du débat et des interlocuteurs.

Afin de poursuivre cette étude, il serait intéressant d'étudier les pauses dans d'autres types de discours de François Hollande, tels que les interviews et les discours politiques, par exemple. La comparaison de nos données avec d'autres issues de débats présidentiels télévisés antérieurs pourrait également venir compléter idéalement ces premiers résultats.

## Références

- Candéa M., 2000 : « Contribution à l'étude des pauses silencieuses et des phénomènes dits «d'hésitation» en français oral spontané». [Thèse de doctorat]. Paris III — Sorbonne Nouvelle.
- Duez D., 1991 : *La pause dans la parole de l'homme politique*. Paris : Éditions du CNRS, coll. Sons et Parole.
- Duez D., 1997 : “Acoustic markers of political power”. *Journal of Psycholinguistic Research*, 26 (6).
- Duez D., 1999 : « La fonction symbolique des pauses dans la parole de l'homme politique ». *Faits de langues*, 13, 91—97.
- Duez D., 2003 : « Le pouvoir du silence et le silence du pouvoir : comment interpréter le discours politique ». *MediaMorphoses*, 8, 77—82.

- Ferré G., 2003 : «Les pauses démarcatives déplacées en anglais spontané». *Lidil*, **26**, 155—169.
- Gauthier G., 1994 : «Les débats politiques télévisés : propositions d'analyse». *Les Études de communication publique*, **9**. Québec : Université Laval.
- Gauthier G., 1995 : *L'analyse du contenu des débats politiques télévisés*. Québec : Université Laval : Hermès, 17—18.
- Gerstlé J., 1992 : *La communication politique*. Paris : PUF, coll. Que sais-je ?
- Goldman-Eisler F., 1968: *Psycholinguistics: Experiments in spontaneous speech*. London and New York: The Academic Press.
- Léon L., 1971 : «L'art oratoire du président de Gaulle. Essais de phonostylistique. In : *Studia Phonetica*. Montréal, Paris, Bruxelles : Didier, 131—144.
- Sandré M., 2009 : «Analyse d'un dysfonctionnement interactionnel — l'interruption — dans le débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle de 2007». *Mots. Les langages du politique*, **89**, 69—81.